



# Les étapes de la prise en charge d'une OAM\*

## Étape 1 : Prescription d'une OAM

Votre médecin spécialiste du sommeil vous a prescrit une Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM) pour traiter votre apnée du sommeil et ses conséquences associées. Afin de bénéficier du remboursement, il a également établi une **Demande d'Accord Préalable (DAP)**, disponible actuellement sous deux formats. Votre médecin vous a remis :

- La **version téléservice**, qui confirme immédiatement l'autorisation de la prise en charge ou refuse la prise en charge.
- Ou l'**ancienne version**, soumise à un délai d'accord préalable de 15 jours par l'Assurance Maladie.

⚠ Quel que soit le format de votre DAP, **pour pouvoir bénéficier du remboursement de l'OAM, il est indispensable d'avoir une DAP intégralement complétée avec vos informations** (identité, numéro de sécurité sociale complet, date de naissance, adresse postale), la **date de l'examen dentaire et les éléments d'ordre médical**.

## Étape 2 : Bilan dentaire

Prendre rendez-vous avec un spécialiste dentaire afin d'effectuer un bilan dentaire et éventuellement une radio panoramique. L'évaluation du dentiste déterminera la suite du traitement. Trois options sont possibles :

### Avis favorable :

- DAP téléservice : **Conserver une copie de votre DAP OU prescription intégralement complétée (voir détails à l'Étape 1) jusqu' à l'étape 3.**



- DAP ancienne version : **Faire une copie de tous les volets de votre DAP intégralement complétée**

(voir détails à l'Étape 1). **Garder cette copie et envoyer l'original à votre CPAM\*\*** avec une **copie de la polygraphie/polysomnographie**. Sans réponse de leur part sous 15 jours, considérez que la demande est acceptée. Passer à l'étape 3.

### Contre-indication temporaire :

Procéder à des soins dentaires.

### Avis défavorable, orthèse contre-indiquée :

Reprendre contact avec votre médecin spécialiste du sommeil.

\* Incluses dans le remboursement de la pose de l'OAM ou dit Acte Dentaire sur-mesure pour les Orthèses inscrites à la LPPR.  
\*\* Si vous bénéficiez d'un régime spécial sans avance de frais, confiez les originaux des documents à votre dentiste qui se chargera de l'envoi auprès de SomnoMed. \*\*\* Votre dentiste sera en charge de cette vérification lors du RDV empreintes.  
\*\*\*\* Exemple de l'Alsace-Moselle : 45,90€ TTC. \*\*\*\*\* Le remboursement du renouvellement est accepté à bout de 2 ans, après l'appareillage précédent, à condition que l'efficacité du traitement soit démontrée (amélioration des symptômes et diminution d'au moins 50 % de l'indice d'apnée/hypopnée) et que la prescription soit bien suivie (source : Ameli.fr).

## Étape 3 : Prise d'empreintes dentaires

Dès que vous avez un bilan dentaire favorable, vous pouvez prendre rendez-vous auprès d'un spécialiste formé à la réalisation des OAM afin qu'il réalise vos empreintes.

**Laisser une copie de votre DAP téléservice OU prescription OU DAP ancienne version à votre spécialiste dentaire + régler l'OAM** à l'ordre de **SOMNOMED** (possibilité de paiement par carte bancaire, virement ou chèque) :

- 459€ TTC hors tiers-payant
- 183,60€ TTC dans le cadre du tiers-payant (part complémentaire de l'OAM). Vos droits à la sécurité sociale doivent être à jour pour en bénéficier. Le montant avancé est remboursé via télétransmission. Si votre mutuelle est enregistrée sur Ameli, le remboursement est rapide. En l'absence de versement sous un mois, contactez votre mutuelle.
- Autres régimes spéciaux\*\*\*\*

⚠ Quel que soit le montant à régler, **pour que SomnoMed puisse éditer une feuille de soins qui vous permette de bénéficier du remboursement**, il est essentiel de transmettre votre DAP intégralement complétée **avec vos informations** (identité, numéro de sécurité sociale complet, date de naissance, adresse postale), la **date de l'examen dentaire** et les **éléments d'ordre médical**.

## Étape 4 : Pose de l'OAM

Votre praticien vous a fixé un rendez-vous pour la pose de l'OAM. Lors de ce rendez-vous, il vous remettra votre orthèse ainsi que les documents permettant votre remboursement.

## Étape 5 : Contrôle de l'OAM

Votre praticien dentaire réalisera un contrôle de l'OAM 4 à 6 semaines après la pose. Il vérifiera la tolérance, l'efficacité et effectuera d'éventuels réglages. Bien entendu, en cas de douleurs, gênes, problèmes liés à l'OAM après la pose de celle-ci, il est préférable de contacter votre praticien.

## Étape 6 : Polygraphie de contrôle à 3 mois

Prendre rendez-vous avec votre médecin spécialiste du sommeil pour faire une polygraphie de contrôle à 3 mois (maximum) après la pose de l'OAM. **IMPORTANT ! Ce contrôle est obligatoire.** Il permet de vérifier l'efficacité du traitement et d'obtenir le renouvellement à 2 ans\*\*\*\*\*.

## Étape 7 : Suivi dentaire

Planifier un rendez-vous avec votre praticien tous les 6 mois pour assurer le suivi dentaire et vérifier que l'OAM est bien tolérée et adaptée avec le temps.

## Étape 8 : Fin de garantie et renouvellement à 2 ans

Prendre rendez-vous avec votre médecin spécialiste du sommeil pour faire un renouvellement d'OAM.

### SomTabs

Fabriqués exclusivement par SomnoMed. Sans perborate de sodium. Les dommages causés par des produits de nettoyage non recommandés par SomnoMed ne sont pas couverts par la garantie.

Les comprimés nettoyants SomTabs peuvent être commandés directement sur notre site web [https://somaccount.somnomed.com/fr\\_fr/](https://somaccount.somnomed.com/fr_fr/).



### ATTENTION !!

En cas de réapparition des symptômes ou de persistance des effets secondaires, il est impératif de contacter votre spécialiste (dentaire ou du sommeil).

L'orthèse d'avancée mandibulaire SomnoDent® est un dispositif médical personnalisé destiné au traitement du syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS) élaboré en 2007; merci de lire attentivement la notice avant utilisation et de demander conseil à un professionnel de santé. Seul votre médecin et/ou votre spécialiste dentaire sont compétents au regard de la nature de ce dispositif médical, demandez-leur conseil.